



## HISTORIQUE

L'idée d'une telle association est née d'une réflexion menée sur la reconnaissance de la Nation pour le dévouement et le sacrifice de ses combattants.

La question, en effet, transcende les générations, qui n'ont cessé, au gré des OPEX et sur tous les champs de bataille de la planète, de mettre leurs compétences, leur courage et leur vie même au service de la France. Et si, depuis la dernière guerre, les anciens combattants sont représentés par des organisations bien structurées, qu'en est-il de ces jeunes soldats tout aussi méritants que leurs anciens ?

Émerge alors l'idée de créer une nouvelle association, rassemblant uniquement des militaires de la 4ème génération du feu, celle des opérations extérieures (OPEX).

C'est pourquoi en 2009, constatant que les associations du monde combattant laissaient peu de place à l'expression des combattants des OPEX, certes moins nombreux que leurs aînés mais engagés depuis 50 ans par la France, La France Mutualiste (LFM) décide de soutenir la création d'une association des participants aux opérations extérieures, indépendante de son activité mutualiste.

Le 20 janvier 2010, les statuts de l'Association Nationale des anciens des opérations extérieures et des Combattants de La France Mutualiste (ANCFM) sont agréés par la préfecture de police de Paris. Les administrateurs de LFM, issus des OPEX, constituent le conseil d'administration provisoire de l'ANCFM. Le colonel (r) (air) Alain Thomas est élu président de l'ANCFM le 23 juin 2010 à Versailles.

Au cours du deuxième semestre 2010, le général de corps d'armée (2s) André Soubirou est approché pour entrer au conseil d'administration de l'ANCFM. Il est alors décidé de changer la dénomination ANCFM pour Association Nationale des participants aux OPérations Extérieures (ANOPEX) et d'adhérer à la Fédération Nationale André Maginot (FNAM) pour rassembler les associations OPEX locales ou nationales et ouvrir l'ANOPEX aux combattants extérieurs à LFM.

Le 13 décembre 2010, l'assemblée générale extraordinaire de l'ANCFM adopte le changement d'appellation ANOPEX. Au cours du conseil d'administration qui suit André Soubirou est élu président de l'ANOPEX. La nouvelle dénomination est agréée par la préfecture de police de Paris le 17 janvier 2011.

L'objet de son action est depuis défini comme suit : « sauvegarder le patrimoine moral et matériel de la quatrième génération du feu, afin de promouvoir, dans la société française, les valeurs qu'elle incarne ; perpétuer le devoir de mémoire et contribuer au développement de l'esprit de défense de la Nation ; entreprendre ou soutenir toutes les actions destinées à promouvoir la liberté, le maintien de la paix, les valeurs civiques et patriotiques, ainsi que la solidarité nationale, notamment auprès de la jeunesse, tout en renforçant les liens d'entraide entre ses membres ».

### **Depuis sa création l'ANOPEX agit selon trois axes majeurs :**

Dans le domaine de la reconnaissance et de la réparation, en menant la réaction du monde combattant contre raboutage de la retraite mutualiste du combattant en 2013 ; en portant la mesure dite « 120 jours OPEX » pour l'attribution de la carte du combattant qui a été adoptée par l'article 87 de la loi de finance pour 2015 du 29 décembre 2014 et en participant activement au sein du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CEGIG) aux travaux de refonte « à droit constant » du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG).

Pour ce qui touche à la mémoire, en participant activement aux travaux du rapport du général d'armée (2s) Bernard Thorette, proposant la réalisation d'un monument national des « Morts Pour la France en OPEX » ; en soutenant, en 2011, l'instauration du 11 novembre journée commémorative nationale de tous les « Morts Pour la France » avec appel des morts pour la France en OPEX au cours de l'année écoulée ; en organisant, dès 2011, en liaison avec le général gouverneur militaire de Paris, l'hommage populaire aux dépouilles des « Morts pour la France en OPEX » sur le pont Alexandre III ; en instaurant le recueil de la mémoire combattante des OPEX, lors de colloques organisés par l'ONACVG, en 2016 sur les engagements en ex -Yougoslavie et sur le Liban en 2018, et sur les morts en OPEX en 2019 organisé par l'ANOPEX ; et en améliorant la reconnaissance des familles des militaires morts pour la France.

Enfin en participant aux instances dirigeant le monde combattant, au sein du groupe dit G12 qui regroupent les principales associations autour de l'autorité ministérielle en charge du monde combattant ; en étant représentée au sein du conseil d'administration de l'ONACVG et des commissions telles que le collège de l'œuvre du Bleu de France, et la commission nationale de la carte du combattant dont elle assure la présidence ; et grâce à son maillage départemental en étant représentée dans la plupart des conseils départementaux du monde combattant.

En 2015, après concertation avec le président, le Général André Soubirou, le Collectif des anciens volontaires OPEX (CAV OPEX), GR261 de la FNAM, sous la présidence de Mr Pellegrin François et de son président adjoint Mr Boullen Gérard ont décidé de fusionner les deux associations. La fusion a été adoptée en AG du CAV OPEX en 2016. D'un commun accord, l'intégration du collectif à l'ANOPEX a pris effet au 1er janvier 2017.

Parallèlement, le président de l'ANOPEX a contacté Madame Pascale Lumineau, présidente de l'association De La Pierre A L'Olivier (DLPALO) dédiée aux parents de militaires MPF, que le CAV OPEX avait déjà accueillie auparavant. Depuis elle fait partie du CA en tant que représentante des familles, plus particulièrement en charge des parents qui subissent, au même titre que les veuves et les orphelins, un syndrome de stress post traumatique. L'ANOPEX épaula depuis les actions accomplies par DLPALO.

Depuis le 22 juin 2017, le colonel (h) (Terre) Jean-Pierre Pakula, est élu président de l'association, la dirige avec une énergie renouvelée et incarne le renouveau du monde combattant porté par l'ANOPEX.

Le 11 mars 2022, l'assemblée générale extraordinaire a adopté à l'unanimité le changement d'appellation de l'ANOPEX pour : **Association Nationale des combattants des OPérations EXtérieures.**



## **L'ASSOCIATION NATIONALE DES COMBATTANTS DES OPÉRATIONS EXTÉRIURES**

[www.anopex.org](http://www.anopex.org)

